

Société de Sociologie du Sport de Langue Française

ASSEMBLEE GENERALE DU 04 06 2015, 17 H

MONTPELLIER, FACULTE DE DROIT, AMPHI G DURAND, A 101

63...présents + 5 pouvoirs = 68 (sur 95 adhérents à jour), le quorum est atteint.

Catherine Louveau, présidente, ouvre l'ordre du jour.

Sommaire

1 – Rapport moral	p. 1
2 – Rapport financier	p. 6
3 – Approbation des rapports	p. 6
4 – Elections	p. 7
5 – Annexe	p. 9

1 – Rapport moral : activités en cours et à venir**Les congrès**

Congrès de Montpellier : Catherine Louveau rappelle que ce congrès 2015 est le huitième organisé au nom de la 3SLF. Près de 140 personnes présentes, dont 104 communicants, 147 communications ont été présentées soumises et expertisées par une quinzaine d'experts.

C. Louveau félicite et remercie, avec tous les membres ici présents, toute l'équipe de l'organisation et ses responsables ; Robin Recours, Sylvain Ferez, Nathalie Le Roux, Eric Perera, Laurent Solini, ainsi que les ATER, doctorants/postdoc, Mélanie Perez tout particulièrement et bien évidemment... Anne Marcellini, Directrice de l'équipe Santesih. Son éloignement (détachée à l'université de Lausanne depuis sept. 2014) n'a pas empêché sa participation à l'organisation de notre congrès dans un contexte peu facile pour les Sciences sociales ; l'équipe qui a réalisé ce congrès jusqu'ici très réussi n'a pas ménagé sa peine, elle doit être très chaleureusement remerciée par nous tous (applaudissements).

Congrès 2017 : Le CA a reçu deux candidatures pour 2017 :

- L'UMR LISA de Corte portée par Ludovic Martel
- L'équipe SHERPAS de Liévin- (université Artois) portée par Williams Nuytens.

Après discussion, le CA a opté pour le Nord-Pas de Calais en 2017 et proposé à Ludovic Martel d'organiser un colloque sur deux jours en 2018 en Corse. Le CA lui a demandé d'explorer la possibilité d'une aide (type Conseil Régional) pour le financement des déplacements, en particulier des jeunes chercheurs.

Un thème de congrès pour 2017 sera proposé en décembre 2015 par l'équipe Sherpas.

Journée d'étude de la 3SLF :

Organisée le 13 juin 2014, : « Logiques universitaires et logiques professionnalisantes, regards croisés sur le sens de la domination extra-académique ». Nous devons à Véréne Chevalier et Taieb el Boujjoufi d'avoir proposé la thématique de cette journée portant sur un questionnement central pour notre champ (pour consulter le programme se reporter au lien suivant : <http://3slf.fr/spip.php?article73>).

Cette journée d'étude est la première d'un type nouveau tel que décidé en AG 2013 : les JE se tiendront à Pouchet (59-61 rue Pouchet, Paris 17^{ème}), et prendront le titre de « Rencontres thématiques de la 3SLF ». Cette journée, comme décidé, a concerné un sujet permettant de croiser plusieurs domaines. Ont été conviés pour partie des sociologues du champ du sport, et pour l'autre partie des sociologues (ou chercheurs issus de sciences « connexes ») travaillant sur d'autres objets que les APS.

Elle s'est conclue comme à l'habitude par l'assemblée générale de la 3SLF (voir le compte rendu de l'assemblée générale 2014 sur notre site au lien suivant : http://3slf.fr/IMG/pdf/assemblee_generale_2014_13_06.pdf)

Pour la **Journée d'étude 2016**, une proposition a d'ores et déjà été soumise par Carine Erard, et porterait sur « Les conditions d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants en Staps ». Reprenant l'une de nos missions (être référent/institutions et instances), le CA inviterait le bureau de la C3D à cette journée, demanderait un financement à cette même instance et en informera le CNU 74. Le projet définitif sera adressé au CA début 2016 et l'information diffusée à tous ensuite.

Les publications de la 3 SLF :

Publication issue du congrès : rappel pour les plus jeunes et nouveaux membres (décision AG) qu'il n'y pas d'actes, ni d'ouvrage à partir du congrès comme cela a pu se faire par le passé. L'équipe organisatrice du congrès de Montpellier présente sa proposition de procéder à l'élaboration d'un dossier thématique pour la revue Sciences sociales et sport (comme ce fut le cas à la suite du congrès de Strasbourg). L'équipe diffusera un appel selon des modalités qui lui sont propres. La constitution du dossier thématique n'interdit pas, bien au contraire, de soumettre une proposition d'article à la revue Sciences Sociales au titre de varia.

A propos de la revue Sciences Sociales et Sport :

Gildas Loirand, rédacteur en chef adjoint pour la sociologie, chargé au sein du CA des relations avec le comité de rédaction de la revue présente l'actualité en cours pour la revue.

- La revue SS et S, coéditée avec la Société française d'histoire du sport (SFHS) reste une revue relativement sélective (23 % de textes acceptés pour la sociologie, soit un taux plus faible que celui d'une revue de socio-histoire comme *Genèses*). Mais la qualité des textes soumis s'affirmant, ce taux moyen observé depuis les débuts de la revue tend à augmenter légèrement.
- En lien avec son niveau d'exigence, SS et S a été labellisée par l'AERES, section sociologie, en juin 2013, grâce au travail de tous les collègues et de G. Loirand en particulier. Elle ne l'est toujours pas par la section STAPS qui n'a pas révisé récemment sa liste des revues. Le comité de rédaction est actuellement engagé dans la confection d'un dossier de demande de soutien (économique) à la publication à déposer avant fin août à l'INSHS du CNRS.
- Les articles publiés sont accessibles en ligne sur Cairn, soit avec paiement à l'unité, soit gratuitement à partir d'une connexion via une université abonnée au service (et aussi en ce cas par "l'accès hors campus" que propose Cairn). Dans la mesure où la survie de la revue dépend de sa diffusion, les membres de la 3SLF sont invités autant que faire se peut à consulter régulièrement les articles en ligne sur Cairn, a fortiori s'ils bénéficient d'une gratuité d'accès.
- Le **bon de commande** pour l'édition papier est disponible en ligne sur notre site.
- Les différents **textes relatifs au fonctionnement de la revue** sont également en ligne sur le site de la 3SLF : consignes aux auteurs, contrat de publication, procédure à suivre pour soumettre un cahier thématique...)
- Aucun **Cahier thématique** n'étant actuellement soumis au comité de rédaction, il est rappelé que toute proposition en la matière est la bienvenue.
- **Parution** : Le comité de rédaction essaie de tenir l'objectif de tenir deux numéros par an. (décision en AG mai 2013) ; nous en sommes encore loin pour l'instant. Notons toutefois que, pour la première fois, en 2014-2015, nous avons disposé d'un petit stock d'article acceptés.
- **Le numéro 8** est paru juste avant ce congrès, le comité d'organisation en a offert un à chacun des inscrits, il comporte justement le Cahier thématique issu du congrès de Strasbourg.

Etat des ventes (sortie papier) :

N° revue	Ventes totales
N° 1 (2008)	168
N° 2 (2009)	187
N° 3 (2010)	171
N° 4 (2011)	154
N° 5 (2012)	124
N° 6 (2013)	88
N° 7 (2014)	45
N° 8 (2015)	-
Total	937

Concernant la mise en ligne sur le Portail Cairn, la revue a représenté 0,06% des consultations du bouquet général, 0,06% des consultations du bouquet Sciences économiques, sociales et politiques 2014 et 0,02 % des consultations du bouquet SHS.

Il y a également eu 19 articles vendus en pay per view en 2014.

Le portail CAIRN valorise 426 revues, 3640 ouvrages, 1861 ouvrages de poches (types que sais-je) et 8 magazines, qui engendrent des milliers de connexions chaque jour. En toute rigueur, notre revue pèse 1/5935 è des publications en ligne soit 0.00016 % du bouquet.

A noter que les articles sont de nouveau accessibles en ligne sur le portail Cairn à partir d'une connexion de l'université <http://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sport-2015-1.htm>

A propos de la communication interne et externe:

Des initiatives et changements depuis l'AG 2013 vus lors du CA de janvier 2014 :

- La **lettre** en tant que telle a été supprimée = décision de faire remonter à tous les infos arrivant au fur et à mesure. Il faut que chacun envoie des informations sur les publications (ouvrages, numéros de revues mais pas articles), soutenances thèses et HDR, journées d'étude, colloques, congrès... Caroline Chimot et Sébastien Fleuriel se chargent de la diffusion auprès des membres.

- Les **pages membres** sur le site : Michel Koebel et Sébastien Fleuriel s'y sont attelés..., un succès avec 87 membres qui ont leur page auteur-e référencée. Un appel aux nouveaux adhérents pour soumettre leur propre page est lancé. Il est rappelé que toute page sera retirée au bout de 4 années sans cotiser.

- La participation à la **rubrique actualité- recherche dans la revue EPS** : Carine Erard et Ludovic Martel la font vivre.

- Les manques en **archives de la 3SLF** (journée d'études, congrès, CR AG) tâchent d'être comblés par Ludovic Martel qui cherche à rassembler un maximum d'éléments.

- La **communication externe** la 3SLF doit soutenir une volonté de **visibilité**, par exemple au moment des journées d'étude, séminaires et congrès, en passant par les services communication des universités ; en sollicitant la presse lors de nos congrès internationaux.. Nous avons de longue date insisté sur la nécessité, quel que soit son statut, de **se faire connaître sur le répertoire des sociologues français tenu par l'AFS**. La procédure est très simple et il n'est pas nécessaire d'être membre de l'AFS. Il est recommandé d'indiquer qu'on est « membre de la 3sif » (à faire à partir du lien : <http://www.afs-socio.fr/>). Dans tous les cas, l'expérience montre l'intérêt et la nécessité de valoriser nos travaux « ailleurs » que dans la communauté des STAPS.

Autres activités « extra – ordinaires » vues au CA de janvier 2014

- **Le comité d'éthique Staps/loi Jardé** : le non interventionnel ajouté par rapport à la loi antérieure.

Catherine Louveau a été conviée es qualité SS à une réunion provoquée par le président du CNU 74 pour créer un comité en STAPS (qui existe déjà où les sciences du vivant soumettent leurs protocoles expérimentaux.): 1ere réunion de « lancement » tenue en octobre 2013; puis 2^e avec dossiers à évaluer le 17 janvier 2014 : la sociologie n'a pas participé à cette seconde réunion car vote unanime du CA le 16/01 de ne pas y participer (freins pour toutes les études et recherches en particulier du fait de nos outils d'investigation...); d'autres collègues contactés individuellement ont refusé ; les management et historiens ont été contactés ensuite ; Michael Attali, Cécile Collinet et Christopher Hautbois ont accepté d'en faire partie (Cf. le site C3D : <http://www.c3d-staps.org/recherche/cerstaps/item/cerstaps-comite-d-ethique-pour-la-recherche-en-staps-2>)

- Le CA a ouvert au début année 2014 une discussion sur la place et la légitimité de nos cultures sciences sociales en STAPS car des indicateurs d'inquiétude se sont répétés, ont été rapportés : CNU, critères des productions scientifiques, évaluations des équipes, diplômes qui ferment, départs de collègues vers des structures et laboratoires autres que Staps, départs vers les sciences de l'éducation et de l'intervention vers la 70^e section, postes non préservés, suppression de cours dans des maquettes ...

Ce constat initial a débouché sur :

– Une discussion reprise lors de l'AG 2014 et décision d'envoyer un courrier pour signaler notre vive inquiétude devant cette situation ; alerter et aussi demander le lancement d'une enquête pour objectiver la situation des Sciences sociales au sein de nos UFR, recherche et enseignement. Résolution partie début juillet(1/07/2014) vers la C3D, le CNU, les collègues et directeurs de nos UFR, les adhérents de l'ASES,.. ...retour du VP PR Bosquet : « vous êtes les mieux placés pour faire cette enquête sur cet état des lieux... » qui est ressenti comme un léger dédain. Le texte de la motion a été envoyé à tous les adhérents (voir la résolution en Annexe).

– L'organisation d'une table ronde durant ce congrès : mercredi 3 juin : « la place des sciences sociales au sein des Staps ».

La 3SLF et le CNU 74 : point exceptionnel à l'ODJ

Catherine Louveau rappelle le soutien de la 3SLF aux côtés de la SFHS pour des listes de candidats à l'élection au CNU pour le mandat 2011-2015 ; un élu siège pour le collège A (C. Louveau), 2 pour le collège B : C Erard et M. Attali (SFHS)

Carine Erard qui a siégé au titre de la SSSLF durant les 4 années du mandat (exception faite des demandes de promotions, CRCT et PEDR de 2015 assurées par le suppléant Gildas Loirand) donne quelques éléments bilan des positions défendues et des actions entreprises. Elle indique, pour rappel et pour situer les enjeux et le contexte, qu'en 2013, s'agissant de la *qualification des MCU en sciences sociales (management compris)*, 45% des dossiers de MCU étudiés, tous champs disciplinaires confondus, ont été qualifiés (172 dossiers traités, 26 non parvenus, 12 « hors champ »). Parmi eux, 51 dossiers ont été examinés en sciences sociales et management, soit 32% de l'ensemble. Sur ces 51 dossiers, 22 ont été qualifiés (43%) et 29 non qualifiés (57%)¹.

Globalement, pour les qualifications de MCU, la question des publications nécessaires a générée des discussions n'aboutissant pas à un consensus, qui ont porté sur *le nombre* de publications, mais aussi sur *la catégorie* dans laquelle les publications/productions scientifiques sont réalisées. S'agissant des articles, la liste AERES STAPS de 2012 a progressivement pris un caractère d'« obligation », avec une hiérarchisation implicite des listes AERES, en particulier des Sciences de l'éducation et d'anthropologie, comme si une publication dans une revue de ces listes « valait » moins. Les listes AERES des autres champs sont en outre jugées « peu voire pas du tout crédibles », « tout et n'importe quoi » pouvant s'y côtoyer, ce sur quoi nous avons défendu qu'une telle hiérarchisation ne pouvait être défendue. Réalisées par des collègues d'autres disciplines et

¹ Chiffres indiqués dans le « BILAN des contributions au CNU (74^{ème} section) 2011-2014, Listes « Pour un développement équilibré des STAPS » (soutenues par la SFHS et par la SSSLF) établi conjointement par C. Louveau et C. Erard.

reconnues, pourquoi devraient-elles être discréditées ? S'agissant des ouvrages, chapitres et directions d'ouvrages, ils sont considérés comme des « bonus » qui s'ajoutent à une évaluation restreinte aux articles inscrits sur les listes AERES STAPS et ils peuvent apparaître comme complémentaires s'ils ont fait l'objet d'une expertise dont le candidat-e doit faire la preuve². Nous avons défendu l'idée qu'il était difficilement concevable de constituer une liste par quartile de chapitres d'ouvrage (tel que suggéré avec insistance) et que ce type de publication, partie intégrante de la culture scientifique des sciences sociales, devait être pris en compte selon une analyse qualitative du contenu associé à un repérage des formes d'expertise dont ils ont pu faire l'objet.

En 2013, à l'occasion de la proposition de Loi sur l'enseignement supérieur prévoyant les évaluations récurrentes, le président de la 74^{ème} section, V. Nougier, a fait la proposition suivante aux membres présents : **la 74^e section « se propose d'expérimenter les évaluations récurrentes », comme section « pilote ».** Cette offre de service de la 74^e a été justifiée comme pouvant « rendre visible notre discipline », devait s'insérer dans le texte de la motion que proposerait le CNU STAPS. Il a été défendu « l'idée qu'il ne fallait pas anticiper sur la mise en place (ou non) d'une mesure (d'une loi) à laquelle la communauté des enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur est réticente ». Au terme des échanges, une motion de la 74^{ème} section a été votée à l'unanimité et rédigée en ces termes : « La 74^e section du CNU s'associe à la CP-CNU pour réaffirmer l'importance fondamentale des missions du CNU dans la gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Seul le CNU apporte la garantie d'un statut national, notamment par la procédure de la qualification, facteur d'équité sur l'ensemble du territoire et garante d'un niveau scientifique, pédagogique et administratif validé par les pairs. Dans ce contexte, la 74^e section rappelle son attachement à participer au processus d'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique (PES) pour les enseignants chercheurs de la section ».

En 2014, lors de la session pour les PEDR et promotions, Carine Erard, Catherine Louveau et Michel Koebel (élu de rang B sur une liste du SNESUP) ont porté une contribution commune sur la question de la PEDR et des promotions, sous la forme d'un document transmis en début de séance au Président Nougier, avant que des éléments soient indiqués oralement à l'ensemble des membres de la 74^e du CNU. Le document commençait par s'interroger : « Pour l'évaluation d'une carrière, ne doit-on pas considérer les apports de la personne au champ des STAPS, à sa structuration, à son évolution, mais aussi à son fonctionnement quotidien, ainsi qu'à sa reconnaissance et à sa notoriété ? ». Était ensuite posé un certain nombre de problèmes posés par la grille « indicative » proposée. Les critères retenus par cette dernière (catégories et pondérations, éléments comptabilisés ou non, etc.), ne correspondaient-ils pas à la représentation d'enseignants-chercheurs centrés sur une carrière de chercheur très publiants, et au seul niveau international, au détriment d'actions structurantes et faisant fonctionner les STAPS au jour le jour (les formations, les concours, les contrats et les responsabilités pédagogiques, administratives, liées à la mise en stages des étudiants, à leur insertion, aux VAE/VAA, aux jurys, aux comités de sélection, etc) mais aussi de publications de chapitres d'ouvrages, ou de publications non classées par l'AERES. Autant d'activités non comptabilisées qui constituent le quotidien des enseignants-chercheurs, et qui représentent une grande part de leur charge de travail. Le document poursuivait : « En l'état, les notes finales de la grille sont produites sur seulement quelques critères dont la référence dominante voire unique est : la production et la visibilité au plan international. Cette notation est très inégalitaire et elle pénalise de très nombreux enseignants-chercheurs en particulier de management, sociologie, économie, sciences sociales, sciences de l'intervention, etc.. Les éléments retenus dans les calculs ne tiennent pas compte des cultures et usages scientifiques différents existant au sein des STAPS ». A l'issue de la discussion

² Comme nous avons jusqu'à présent refusé de répondre à la demande réitérée de réaliser un classement des ouvrages (comme des articles sur les listes AERES), ces chapitres ne sont pas pris en compte.

(dont Mickaël Attali était absent en raison de sa demande de promotion), les chapitres d'ouvrages et publications non classées AERES ont pu être comptabilisées dans l'évaluation des PEDR et promotions. L'évaluation continue de donner un poids très important aux « publiant-e-s » au plan international et dans des revues figurant sur les listes AERES et/ou avec impact factor important. **Les lignes avancées dans la profession de foi posée en 2011 ont donc largement été défendues.**

Nous partons à nouveau pour le prochain CNU dont les élections se tiennent à la rentrée 2015 :

- le 19 -12, le CA réuni a décidé de relancer une démarche de rassemblement des sciences sociales pour défendre l'unité, la pluridisciplinarité des Staps ainsi que la diversité des cultures scientifiques.
- Beaucoup de travail a été fait au niveau des deux collèges ; une rencontre a réuni 29 personnes à Paris le 2 avril 2015 afin d'échanger et se mettre d'accord sur des positions, objectifs/modalités de travail au CNU que défendront les listes soutenues par cette liste d'union. Union car nous avons cette fois ci, réussi à rassembler toutes les sociétés et groupements de SHS /SS.

Catherine Louveau précise que deux listes sont déposées à ce jour, une pour le collège A, une pour le collège B ; Listes intitulées « Unité et respect des singularités scientifiques en STAPS », avec pour les trois quarts du texte la même profession de foi. Cette liste d'union rassemble 6 groupements ou sociétés savantes ; mais ce ne sont pas des listes où ne figureraient que des adhérents des sociétés ; elles sont ouvertes.

Catherine Louveau attire l'attention de tous sur le calendrier électoral particulier : votes par correspondance entre le 14 septembre et 14 octobre ; et ajoute que nous devons tous être mobilisés et faire campagne pour ces listes présentant des professions de foi où la question de la place des sciences sociales dans l'approche pluridisciplinaire des Staps est centrale.

2 – Rapport financier et états des adhésions**Recettes 2015**

3615 euros (adhésions)

650 euros (remboursement SFHS, relecture *Sciences sociales et sport*)**TOTAL : 4265****Dépenses 2015**

Déplacements et réunions : 1646,61

Relecture *Sciences Sociales et Sport* : 1300

Frais hébergeur internet : 158,23

Frais de tenue de compte : 22,6

Commande l'Harmattan : 243,73

Cadeau départ présidente : 40

TOTAL : 3410,97**Exercice année (juin 2014-juin 2015) : + 854,03****Situation du compte au 4 juin 2015 : 12787,24****Etat des adhésions depuis 2006**

Années	Titulaires	Doctorants/docteurs	Total
2006	38	15	53
2007	49	40	89
2008	32	23	55
2009	30	41	71
2010	28	14	42
2011	50	32	82
2012	40	13	53
2013	78	37	115
2014	64	10	74
2015	68	27	95

3 – Approbation des rapports

- Rapport moral approuvé à l'unanimité
- Rapport financier approuvé à l'unanimité

4 – Elections et renouvellement du conseil d'administration

I- Règles statutaires (art. 10 des statuts de 2001 modifiés par l'AG du 29 octobre 2002)

Composition du CA

- Le CA de la 3SLF est composé de deux collèges d'élus :

1) un collège des enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires (Collège A) constitué de 12 élus.

2) un collège des doctorants et docteurs non-statutaires (collège B) constitué de 2 élus.

II – Durée des mandats

Pour le collège A :

- Les mandats sont d'une durée de quatre années.
- Le renouvellement est opéré par moitié tous les deux ans.

Pour le collège B :

- Les mandats sont d'une durée de deux années.
- Le renouvellement est opéré tous les deux ans.

III – Situation du CA au 4 juin 2015

Collège A

Sortants ne pouvant se représenter (entré.e.s en 2007)

Carine	Erard
Catherine	Louveau
Gilles	Raveneau

Sortants pouvant se représenter :

Sébastien	Fleuriel
Dominique	Jorand (démissionnaire)
Nathalie	Leroux

2013, siégeant encore pour deux ans :

Caroline	Chimot (entrée en 2011 sur démission)
Sylvain	Férez
Michel	Koebel (entré en 2011 sur démission)
Ludovic	Martel
Julien	Pierre
Manuel	Schotté

Collège B

Valérie	Morales (démissionnaire)
Antoine	Radel (démissionnaire)

IV – Elections

Pour le collège A, étaient candidats : Julien Bertrand, Pascal Charitas, Sébastien Fleuriel, Oumaya Hidri Neys, Nathalie Leroux, Gildas Loirand, Bruno Papin, Bastien Soulé.

Les résultats des votes sont les suivants :

Julien Bertrand : 25 voix, Pascal Charitas : 16 voix, Sébastien Fleuriel : 48 voix, Oumaya Hidri Neys : 48 voix, Nathalie Leroux : 41 voix, Gildas Loirand : 44 voix, Bruno Papin : 35 voix, Bastien Soulé : 36 voix.

Sont par conséquent élus : Sébastien Fleuriel, Oumaya Hidri Neys, Nathalie Leroux, Gildas Loirand, Bruno Papin, Bastien Soulé.

Pour le collège B, étaient candidats : Flavien Bouttet, Mélanie Pérez

Les résultats des votes sont les suivants : Flavien Bouttet : 15 voix, Mélanie Pérez : 15 voix.

Sont par conséquent élus : Flavien Bouttet, Mélanie Pérez.

VI – Elections du bureau

Le 5 juin, les membres du conseil d'administration réunis en séance plénière ont désigné à l'unanimité le bureau suivant :

Président : Gildas Loirand

Trésorier : Manuel Schotté

Secrétaire : Sébastien Fleuriel

Le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué :

Bouttet	Flavien	Animation réseau jeune chercheur
Chimot	Caroline	Liaison lettres
Ferez	Sylvain	Relations extérieures
Fleuriel	Sébastien	Secrétaire
Hidri Neys	Oumaya	Relation Congrès 2017
Koebel	Michel	Relation Revue CA + Pages perso
Leroux	Nathalie	Communication externe
Loirand	Gildas	Président
Martel	Ludovic	Archives + revue EPS
Papin	Bruno	Relations extérieures
Perez	Mélanie	Animation réseau jeune chercheur
Pierre	Julien	Communication externe
Schotté	Manuel	Trésorier
Soulé	Bastien	Relations internationales (?)

5– Annexes

Note d'information sur la dégradation de la situation des sciences sociales au sein des UFR STAPS (Assemblée générale 2014)

Réunis au CNRS (Site « Pouchet », Paris) le 13 juin 2014 à l'occasion de leur Assemblée générale annuelle, les membres de la *Société de sociologie du sport de langue française* (3SLF), en poste en UFR STAPS pour la très grande majorité d'entre eux, se sont accordés pour manifester leur vive inquiétude face aux constats suivants :

1. Celui d'une réduction accrue, ces dernières années, du nombre d'heures d'enseignements consacrées aux sciences sociales dans les formations en STAPS ;
2. Celui d'une réduction du nombre d'intitulés de diplômes et de mentions de diplômes faisant référence aux domaines de compétences des sciences sociales ;
3. Celui de migrations de plus en plus nombreuses de collègues vers des laboratoires disciplinaires domiciliés hors de leur UFR STAPS d'exercice, parce qu'ils y trouvent de meilleures conditions de travail pour développer leurs thématiques de recherche (qui sont marginalisées dans les équipes en STAPS), une plus forte reconnaissance, ainsi que la satisfaction d'exercer dans un « véritable laboratoire d'accueil » ;
4. Celui d'une extension des rattachements d'UFR ou de Départements STAPS à des UFR, Facultés et autres regroupements spécialisés dans les sciences de la vie et de la santé avec pour conséquence une forte marginalisation des sciences sociales tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'enseignement ;
5. Celui d'une diminution manifeste des profils de postes d'enseignants-chercheurs spécialistes de sciences sociales avec, pour corolaire logique, une baisse significative du nombre d'étudiants issus des formations en STAPS désireux de s'engager dans la réalisation d'une thèse dans ce domaine scientifique ;
6. Celui d'évaluations de laboratoires, d'équipes et d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les sciences sociales réalisées selon les grilles adaptées aux sciences expérimentales

mais qui ne le sont pas pour les sciences sociales, et qui tendent de ce fait à accélérer la disparition de nos spécialités scientifiques des UFR STAPS.

Paradoxalement, ces constats alarmants sont établis au moment précis où la connaissance sociologique des sports et des activités corporelles n'a jamais été aussi développée. Ceci dans un contexte national où l'essentiel de la recherche en sociologie du sport est réalisée par des enseignants-chercheurs encore en poste en UFR STAPS et où les sciences sociales ont clairement été, dans les années 1980, parmi les disciplines pionnières dans la création des UFR STAPS et dans celle de leurs laboratoires de recherche.

En conséquence, par un vote unanime, la 3SLF s'est résolue à demander à la C3D de bien vouloir prendre acte de ces inquiétudes légitimes sur la position problématique des sciences sociales dans l'ensemble de la filière STAPS, dont la pluridisciplinarité fondatrice (et à nos yeux essentielle) est menacée.

Elle réclame également que la situation ici dénoncée par accumulation de témoignages concordants puisse être au plus vite appréhendée objectivement au terme d'une enquête raisonnée. La 3SLF demande à cette fin à la C3D de diligenter au plus vite une étude sur les changements observés depuis dix ans dans les différentes UFR de France quant à la position des sciences sociales dans la recherche et l'enseignement.